

SASU 2 AND CO
206 AVENUE JEAN JAURES
93700 DRANCY
RCS Bobigny 922 076 732

CESSION D'ACTIONS

Entre les soussignés :

Madame Sihem DAHMANI, née le 29/01/1988 à Bordj Bou (Algérie) demeurant 11 Rue Nungesser 59400 Cambrai

Ci-après dénommés le «CEDANT»

Et

Monsieur Nassim BOUKHATEB, né le 29 Mars 1986 à Bondy, demeurant 68 avenue du Dauphine 77290 Mitry-Mory

Ci-après dénommé le «CESSIONNAIRE»

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

La SASU dénommée en tête des présentes a été constituée par acte sous seing privé en date du 30 Novembre 2022 et enregistrée à Bobigny, son capital social est de 3 000,00 euros, divisé en 100 actions.

ORIGINE DE PROPRIETE

Le cédant qui possède dans cette société 100 actions d'une valeur de 30 euros chacune, qui ont été attribuées en représentation de son apport, donne son consentement à la présente cession au profit du cessionnaire en signant les présentes.

CESSION

Par les présentes, le cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit :

Bou / DS

Madame Sihem DAHMANI cède et transporte 50 actions dont il est propriétaire à Monsieur Nassim BOUKHATEB qui les accepte, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Le cessionnaire reconnaît avoir pris connaissance des statuts sociaux, de toutes résolutions prises et de tous procès-verbaux dressés à ce jour par les assemblées des associés et les acceptent.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix total de 3 000,00 euros que le cédant reconnaît avoir reçu.

PROPRIETE - JOUISSANCE

Ladite cession prendra effet à compter du 20 Juin 2023.

A compter de cette date, le cessionnaire sera propriétaire desdites actions, en touchera les revenus et sera subrogée dans tous les droits et obligations qui y sont rattachés.

FORMALITES

Tous les frais et droits de cette cession seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige.

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur des originaux de présentes pour l'accomplissement de toutes les formalités légales.

Fait en 5 exemplaires,

A Mitry Mory, le 20 Juin 2023

Le cessionnaire

Le cédant